

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/<br>Couverture de couleur   | <input type="checkbox"/> Coloured pages/<br>Pages de couleur   |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/<br>Couverture endommagée  | <input type="checkbox"/> Pages damaged/<br>Pages endommagées   |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/<br>Couverture restaurée et/ou pelliculée  | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/<br>Pages restaurées et/ou pelliculées  |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/<br>Le titre de couverture manque   | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/<br>Pages décolorées, tachetées ou piquées   |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/<br>Cartes géographiques en couleur   | <input type="checkbox"/> Pages detached/<br>Pages détachées  |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/<br>Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)   | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/<br>Transparence   |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/<br>Planches et/ou illustrations en couleur  | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/<br>Qualité inégale de l'impression   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Bound with other material/<br>Relié avec d'autres documents  | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/<br>Comprend du matériel supplémentaire   |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion<br>along interior margin/<br>La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la<br>distorsion le long de la marge intérieure  | <input type="checkbox"/> Only edition available/<br>Seule édition disponible   |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may<br>appear within the text. Whenever possible, these<br>have been omitted from filming/<br>Il se peut que certaines pages blanches ajoutées<br>lors d'une restauration apparaissent dans le texte,<br>mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont<br>pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata<br>slips, tissues, etc., have been refilmed to<br>ensure the best possible image/<br>Les pages totalement ou partiellement<br>obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,<br>etc., ont été filmées à nouveau de façon à<br>obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments: /<br>Commentaires supplémentaires:      La pagination est comme suit : [129]- 160, [1]- 54 p.   |  |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

|                          |                          |                          |                                     |                          |                          |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 10X                      | 14X                      | 18X                      | 22X                                 | 26X                      | 30X                      |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12X                      | 16X                      | 20X                      | 24X                                 | 28X                      | 32X                      |



# LES ANNALES TÉRÉSIENNES

---

Séminaire de Ste-Thérèse

JANVIER 1882.

---

## Chronique.

*Le lendemain du jour de l'an.—Les Rois.—Un procès célèbre.*

L'année 1882, à Ste-Thérèse, s'est ouverte tranquille, calme, silencieuse, morne : la famille écolière était absente et dispersée.

Où étaient la vie et le mouvement des années précédentes ? Le lendemain du jour de l'an, que le temps fût clair, qu'il fût sombre, toujours les figures étaient riantes ; mouvante, agitée, la population des deux salles était en liesse ; elle avait fait grande toilette ; les regards anxieux se tournaient souvent vers la porte, chacun était sur le qui-vive, attendant que son nom fût appelé au parler.

Les voitures arrivaient chargées de nombreux visi-

teurs ; les clochettes joyeuses sonnaient ; les chevaux, aux naseaux fumants, couverts de frimas, impatients, piaffaient. Hommes, femmes, enfants, enveloppés dans leurs fourrures épaisses, secouant la neige de leurs chaussures, entraient gaiement ; les parloirs s'emplissaient d'une société bruyante et riieuse ; de tous les coins et sur tous les tons, s'engageait et se croisait un feu roulant de conversations inextinguibles. Bénédiction, souhaits, baisers, nouvelles, étrennes, c'était un pêle-mêle de bonnes paroles, de bonnes choses et de bonbons. Le feu, hélas ! a tout détruit, il n'a laissé que des ruines et des souvenirs ; mais l'espérance reste debout, elle vit encore : ces beaux jours reviendront.

Dans l'après-midi, il y avait séance dramatique et musicale. Plus d'une fois, les vents déchainés, les tourbillons d'une neige affolée, les froids sibériens, pour dire le mot, *la tempête*, en avaient compromis le succès ; mais rien ne pouvait abattre le courage de celui qui, depuis des années, en était l'inspirateur et l'organisateur principal. La fanfare résonnait, remplissant la vaste salle de ses vibrations sonores ; l'orchestre faisait entendre des harmonies plus douces et plus moelleuses ; le grand chœur avait chaque année des chants nouveaux, pleins d'entrain, de force et de cadence. Bien des cœurs sensibles sentirent vibrer la corde des émotions les plus profondes au spectacle des malheurs de *Vildac* ; bien des larmes furent versées sur les infortunes du jeune *Arthur de Bretagne* ; que de frissons d'horreur parcouraient l'auditoire pendant que se déroulaient les sinistres péripéties de *l'Expiation* ou de la *Malédiction* ; *Thomas Morus*, par sa grandeur et sa pureté poussée jusqu'à l'héroïsme, soulevait l'enthousiasme et l'admiration. Ces années dernières, Shakespeare, dépouillant ses crudités et revêtant un costume plus modeste, nous donna les grandes scènes de son *Jules César* et de son *Hamlet, prince du Danemark*. Le cardinal Wiseman, parlant français grâce à la plume élégante de l'abbé Chandonnet, dans sa *Perle cachée*, nous révéla les secrets d'humilité, d'amour et de sacrifices que saint Alexis avait ensevelis dans sa retraite obscure, au pied de l'escalier d'Euphémien. Parmi ces acteurs novices, les Roscius et les

Barons  
jeunes  
L'audit  
qu'ils a  
une plu  
mêmes.

En 18  
dirons  
même,  
suite des  
dans le  
originale  
Elle a ét  
en même  
titulés :  
*non pup*  
compagn  
sur un m  
ort bien  
icaire, l  
du fleuv  
auvre q  
oisse.

Le qual  
ous appe  
s conroi  
bien pa  
ps, tous l  
moi plu  
atrocle c  
mener à  
ira, que  
paraîtra  
er, de s  
oite et à  
rés.—Ab  
n est ind  
e est lanc  
lieu du l

Barons étaient rares; mais on pardonne beaucoup à la jeunesse qui fait preuve l'aptitude et de bonne volonté. L'auditoire s'en retournait content; et les acteurs, parce qu'ils avaient paru sur la scène, un sabre au côté ou une plume sur la tête, étaient fiers et glorieux d'eux-mêmes.

En 1870, on joua le *Mal du Jour de l'An*. Nous n'en dirons mot ici; le lecteur pourra en juger par lui-même, comme nous le donnons en supplément à la suite des *Annales*. Sous le même titre, nous publions dans le présent numéro une composition, tout à fait originale, qui a inspiré l'idée première de ce drame. Elle a été lue à une séance publique, le 4 février 1864, en même temps que deux autres travaux littéraires, intitulés: "*Souvenirs du collège,*" et "*Voyage autour de mon pupitre.*" Les auteurs de ces trois compositions, compagnons, amis d'enfance, étaient assis alors égaux sur un même théâtre; mais sur le théâtre de la vie un sort bien différent les attendait: l'un est devenu grand vicaire, l'autre est gros curé dans une paroisse au sud du fleuve, et le troisième... le dirai-je?... est un pauvre *quêteux*, traînant son sac de paroisse en paroisse.

\* \*  
\*

Le quatrième jour après la séance, venaient les *Rois*, nous apportant la fève qui élève les trônes et distribue les couronnes. Mon prédécesseur en chronique en a si bien parlé que je crains d'aborder le sujet. A propos, tous les lecteurs des *Annales* regrettent sa retraite, et moi plus que tout autre. Qui me fera connaître le Patrocle capable de toucher ce nouvel Achille et de le ramener au combat? Cependant j'ose espérer qu'il finira, quelque bon jour, par sortir de sa tente, et qu'il reparaitra sur le champ d'honneur, armé de son bouclier, de son épée et de sa plume, portant encore à droite et à gauche de ces coups si sanglants et si bien mesurés.—Ah! ah! cette fois, on ne dira pas que l'invitation est indirecte, qu'elle est couchée sur la couverture; elle est lancée comme un pavé en pleine figure, au beau milieu du livre. Les bras croisés, j'en attends l'effet.

*Sim*, toutefois, n'a traité que le côté profane de la fête, j'aborderai le côté religieux. Je citerai un sermon. Remarquez bien ceci : je ne l'ai pas entendu ; celui qui me l'a rapporté (c'est un honnête homme, il reste à Montréal) ne l'a pas entendu ; et celui de qui il le tenait, ne l'avait pas entendu non plus. Si vous le trouvez un peu hardi, je me rappelle d'avoir lu dans un bon livre le sermon du Père Potoplaste sur la perfection religieuse ; le mien vaut le sien, mais il n'est pas pire ; je ne vois pas pourquoi on lui refuserait les honneurs de l'impression. Cependant, avant d'aller plus loin, qu'il soit bien entendu qu'il s'agit d'un simple badinage fait à plaisir ; et si je savais devoir scandaliser le plus scrupuleux de mes lecteurs, je briserais ma plume et j'en jetterais les débris aux quatre vents du ciel.

“ Mes frères, c'est aujourd'hui la fête de sainte Epiphanie, vierge et martyre, la mère des trois Rois Mages. Or les Mages vinrent de l'extrême Orient pour offrir leurs présents à l'enfant nouveau-né. Le premier lui offrit de l'encens, le second de l'or-myrrhe, et le troisième. . . . A propos, mes frères, il serait temps de renouveler le plancher de l'église ; il y a, près de la porte, un trou si grand qu'un âne pourrait s'y perdre : mon bedeau, ce matin, a failli s'y casser la jambe.

“ Pour revenir à la fête du jour, c'est donc aujourd'hui la fête de sainte Epiphanie, vierge et martyre, la mère des trois Rois Mages. Or les Mages vinrent de l'extrême Orient pour offrir leurs présents à l'enfant nouveau-né. Le premier offrit de l'encens, le second de l'or-myrrhe, et le troisième. . . . A propos, mes frères, il serait temps de penser à réparer la couverture de l'église, il pleut dedans comme dehors. Je n'entends pas être obligé de revenir souvent sur ce sujet, et de m'étendre pendant une demi-heure, comme je l'ai fait dimanche dernier, sur la couverture.

“ Pour en revenir à la fête du jour, c'est donc aujourd'hui la fête de sainte Epiphanie, vierge et martyre, la mère des trois Rois Mages. Or les Mages vinrent de l'extrême Orient pour offrir leurs présents à l'enfant nouveau-né. Le premier offrit de l'encens, le second

d.  
il  
la  
gr  
vo  
tie  
gr  
  
vic  
Or  
Le  
et  
frè  
Au  
Etl  
ten  
hai  
  
M  
teat  
éch  
cel.  
l'ins  
ciel  
avai  
il se  
secte  
pira  
pour  
qu'il  
qu'il  
cinq  
l'hor.  
que  
n'éta  
ciété  
Italie  
bileté  
multi

de l'or-myrrhe, et le troisième.... A propos, mes frères, il serait temps que les vols cessassent ; pas plus tard que la semaine passée, on m'a enlevé une douzaine de poules, grosses comme des dindes. Je connais le voleur, je le vois devant moi, je pourrais le nommer, mais je me retiens : il n'y a que lui, dans la paroisse, qui ait une grande jument blanche.

“ Pour en revenir à la fête de Sainte-Epiphanie, vierge et martyre, les mages vinrent de l'extrême Orient pour offrir leurs présents à l'enfant nouveau-né. Le premier offrit de l'encens, le second de l'or-myrrhe, et le troisième... : le troisième.... le troisième, mes frères, fit comme vous autres, il n'offrit rien du tout. Aussi, devint-il noir comme un nègre, c'est le père des Ethiopiens. Il en sera ainsi de tous ceux qui n'apportent rien à leur curé. C'est le bonheur que je vous souhaite de tout mon cœur. Ainsi soit-il. »

..

Maintenant, s'il vous plait, passons au barreau. Guiteau, pour sa défense, vient d'y prononcer un discours échevelé, qui n'a ni queue ni tête, bien trop véritable-celui-là, dans lequel il invoque, pour justifier son acte, l'inspiration divine ; ni plus ni moins, il avait reçu du ciel l'ordre d'immoler le Président, comme Abraham avait reçu celui d'immoler son fils ; et chose déplorable, il se trouve, paraît-il, de l'autre côté des lignes une secte nombreuse qui professerait cette doctrine de l'inspiration du crime. Certaines feuilles prétendent que pour l'honneur des Etats-Unis, il aurait été à souhaiter qu'il fût prouvé que Guiteau était fou. En vérité, parce qu'il se rencontre un monstre dans un grand pays de cinquante millions d'habitants, je ne vois pas en quoi l'honneur national puisse être compromis, d'autant plus que le scélérat agissait en son nom seulement, et qu'il n'était le sicaire ni le mandataire d'aucune de ces sociétés organisées, telles qu'il en existe en Russie ou en Italie. Scoville a été admirable de persévérance, d'habilité et de convenance ; Guiteau a été turbulent, il multipliait les scènes tumultueuses et désordonnées ;

Corkill était irritable, violent, il ressentait l'indignation du bon sens et de la justice outragés ; les jurés se sont montrés d'une patience à toute épreuve, et le juge Cox a poussé la condescendance jusqu'à la bonhomie : l'accusé a donc eu tout le *fair play* désirable de la loi et de la liberté américaine. Pendant cinquante jours, par tous les États de l'Union, la curiosité, l'inquiétude et la surexcitation ont régné dans les esprits ; la fièvre et les incidents du procès dominaient toutes les autres préoccupations de la presse quotidienne. Enfin, l'assassin a été déclaré coupable, il devait en être ainsi, et la conscience publique s'est trouvée soulagée.

Ce procès de Guiteau m'a rappelé un autre procès célèbre, conduit aussi avec habileté, impliquant les plus hautes questions sociales, et non moins digne d'occuper l'attention des hommes sérieux, je veux dire le procès d'Ambroise Lépine, qui eut lieu à Winnipeg, au mois d'octobre 1874. Il m'a été donné, dans le temps, d'assister à nombre de séances palpitantes d'intérêt. L'occasion est trop belle aujourd'hui, je ne puis résister à la tentation de communiquer à mes lecteurs certains souvenirs qui me sont personnels.

Tout le monde le sait, dans la cause de Lépine était au jeu non seulement la vie d'un honnête citoyen, bel homme, colosse de plus de six pieds, tête fière et dégagée, cavalier aux allures et aux idées chevaleresques, mais encore indirectement le sort de Louis Riel, président de l'ex-gouvernement provisoire, lequel, soulevant autour de son nom toute une tempête de haine ou d'admiration, avait passionné pendant cinq ans l'opinion des deux Canadas, et même l'existence nationale du petit peuple métis, alors le point d'appui le plus puissant du catholicisme et des intérêts français dans le Nord-Ouest. Les formes judiciaires avaient revêtu pour la circonstance une solennité inaccoutumée ; un juge de talent, homme de loi, caractère décidé et tranchant, M. Wood, présidait le tribunal ; l'avocat de la couronne, M. Cornish, ne manquait ni de ressources, ni d'astuce, ni d'audace ; M. Royal, avocat habile et *debater* élégant, conduisait la défense, et il

avait appelé à son aide le premier criminaliste de la puissance, M. Chapleau, alors solliciteur général dans l'administration Ouimet : enfin c'était toute une affaire, et pendant un mois tous les regards du pays étaient tournés du côté de Winnipeg.

M. Chapleau arrivait précédé de sa réputation d'orateur. A l'ouverture de la première séance, la cour était remplie de tout ce que la province renfermait de notabilités, d'étrangers et d'employés du gouvernement ; et l'affluence ne fit que s'accroître jusqu'à la fin du procès. Chacun voulait voir le lion du jour. Son entrée fit sensation. Il n'avait pas cet embonpoint qu'il a pris depuis ; il était maigre, fluet, délicat ; âgé de 34 ans, on ne lui en aurait pas donné 26 ; sa figure pâle ; ses longs cheveux lisses, son œil noir, vif et perçant, son maintien à la fois modeste, ferme et assuré, son air méditatif, le faisaient ressembler, au dire de tous, au jeune général de l'armée d'Italie. Et, lui aussi, il combattait de vaillants combats, les combats de la parole, de la loi et de la justice ; il marchait à la conquête de nouveaux succès oratoires.

L'interrogatoire fut long, pénible, habile, rempli d'incidents tout à fait théâtraux. Le deuxième jour du procès, M. Young, le ministre méthodiste qui avait assisté Scott dans ses derniers moments, était dans la boîte aux témoins ; il venait de certifier que Scott avait reçu une balle dans la poitrine et une autre dans la tête. M. Cornish lui demande : " Dans votre opinion, ces blessures pouvaient-elles causer la mort. " — M. Chapleau se levant tout à coup : " Je m'oppose à la question. — Cornish : Pourquoi ? M. Chapleau : Mon savant ami est trop versé dans le droit criminel pour que j'ai besoin de lui donner la raison de mon objection. — Cornish : En vérité, je ne comprends pas votre objection ; j'en appelle à la décision de la cour. — Le juge : Donnez votre raison, toujours, M. Chapleau. — Chapleau : La couronne vient de poser une question *médico legale*, qu'on peut faire à un homme de l'art, mais à un homme de l'art seulement ; et M. Young ici se présente comme un médecin des âmes, et non



comme un médecin des corps.—Le juge : M. Chapleau a raison ; mais, ajouta-t-il avec bonhomie, M. Cornish, soyez tranquille. Quand un homme a reçu une première balle à travers le cœur et une seconde balle à travers la cervelle, on peut se dispenser de demander s'il a dû en mourir.—Chapleau, avec vivacité : Si j'objecte à la question de l'avocat, je m'oppose davantage à la sentence du juge.—Le juge : Comment ! M. Chapleau, que voulez-vous dire ?..... auriez-vous, par hasard, l'intention de plaider que Scott n'est pas mort.—Oui.—Vous badinez ?—Je ne badine pas.—Mais, enfin, tout le monde admet et croit que Scott est mort.—Chapleau : Moi aussi, avant de partir de Montréal, je le croyais. Pour des fins politiques, on a assez secoué au-dessus de nos têtes ses os desséchés pour nous faire croire qu'il est mort. Mais en entrant dans cette salle, nous avons laissé à la porte toutes nos opinions préconçues, nous ne savons véritablement, pour les besoins de cette cause, que les connaissances que nous apprenons ici sous la foi du serment. Jusqu'à présent nous avons entendu quatre témoins : le premier ne connaît pas Scott ; le deuxième n'a pas assisté à son exécution ; le troisième n'en sait pas plus long que les deux premiers ; M. Young, il est vrai, parle de blessures, mais la dernière fois qu'il a vu Scott, il se débattait, dit-il, dans les étreintes de ses souffrances et de ses douleurs. Or, dès maintenant, j'en avertis solennellement la cour, s'il ne survient pas d'autres témoignages plus explicites, je plaiderai que Scott n'est pas mort.—Le juge : M. Chapleau, vous me surprenez. Que Scott soit mort, pour moi la chose ne fait aucun doute, du reste c'est là mon opinion.—Chapleau : Je respecte beaucoup l'opinion de votre Honneur, mais j'ai aussi une certaine considération pour celle de Sir Mathew Hale qui, depuis qu'elle a été émise, a toujours fait loi dans les tribunaux anglais, savoir : *quand on ne peut établir la connexion directe entre les blessures et la mort, il n'y a pas meurtre* ; et c'est ce que je prétends plaider.—Le juge : Toujours est-il que vous ne m'empêchez pas d'avoir mon opinion.—Chapleau : Fort

bien, mais gardez-la pour vous. Ce que j'ai droit d'exiger, ce que j'exige, c'est que vous ne préjugiez pas, en l'exprimant, l'esprit du jury qui vous écoute." Enfin, de parole en parole, M. Chapleau finit par dire à son Honneur qu'il cesserait de prendre part au procès s'il ne retirait pas la phrase en question ; et déjà il se préparait à ôter sa robe pour sortir, quand le juge lui dit : " C'est bien, M. Chapleau ; ce n'est pas la peine de faire tant de bruit ; pour vous faire plaisir, je demande aux jurés de ne pas tenir compte des paroles qui vous déplaisent."

M. Ritchot, curé de St-Norbert, appelé comme témoin, est dans la boîte, grave, solennel, avec sa longue barbe de patriarche, le regard solide et la figure impassible, entouré de son auréole et de sa réputation de diplomate. Des curieux, qui le croient compromis dans l'affaire de Lépine, se demandent comment il va se tirer d'embaras. M. Cornish pose ses questions : " Avez-vous eu connaissance d'assemblées qui ont eu lieu à St-Norbert dans l'automne de 1869 ?—Oui, monsieur.—M. Riel et M. Lépine ont-ils assisté à ces assemblées ?—Oui, monsieur.—S'est-il tenu de ces assemblées dans votre maison ?—Oui, monsieur.—Avez-vous été présent à quelques-unes de ces assemblées ?—Oui, monsieur.—Voudriez-vous nous dire ce qui s'est passé à ces assemblées ?—De laquelle de ces assemblées voulez-vous parler ?—Des assemblées tenues à St-Norbert, auxquelles assistaient M. Riel et M. Lépine.—De laquelle des assemblées tenues à St-Norbert, auxquelles assistaient M. Riel et M. Lépine, voulez-vous parler ?—Des assemblées tenues dans votre propre maison, auxquelles vous étiez présent vous-même.—De laquelle de ces assemblées tenues dans ma propre maison, auxquelles j'étais présent moi-même, voulez-vous parler ? Car il y a eu plusieurs assemblées, et aussi des rassemblements d'hommes ; quelquefois il y avait assemblée sans rassemblement d'hommes ; d'autres fois rassemblement d'hommes sans assemblée ; ou bien encore en même temps assemblée et rassemblement d'hommes." Dans sa pensée, le témoin voulait signifier par " ras-

semblement d'hommes" l'attroupement des Métis en armes, et par "assemblée" le conseil des chefs dûment convoqué. Mais le traducteur n'était pas obligé d'en savoir si long; aussi s'embarrassait-il avec ses *assemblies*, ses *assemblings*, ses *gatherings*. Les avocats se disputaient, les jurés questionnaient, le juge s'impatientait, la cause s'embrouillait, et le témoin, calme et souriant, jouissait. Enfin, comme M. Cornish ne put désigner ni le jour, ni l'heure d'aucune assemblée en particulier, il dut se résigner à ne pas savoir ce qui s'y était passé. Le témoin se retira après avoir répondu à toutes les interrogations carrément, franchement et loyalement, sans toutefois avoir jeté une grande lumière sur la question.

Pour n'être pas trop long, je passe sous silence bien d'autres incidents (entr'autres l'interrogatoire de Mgr Taché qui, malade, ayant un pied fracturé, fut porté à la cour sur son lit, et que tous traitèrent avec la plus grande déférence), et j'arrive à ce qu'on appelle la *charge aux jurés*. C'était le soir à 7 heures. La salle était comble. Pendant trois heures M. Royal, dans une discussion pressante et serrée, repassa un à un les témoignages de la couronne et les mit en contradiction avec eux-mêmes. A 10 h. p.m. M. Chapleau se lève, un frissonnement parcourt l'assemblée, toutes les têtes se redressent, tous les regards se fixent. Les lampes, fatiguées, à demi-éteintes, répandaient comme une lumière mystérieuse, le moment était solennel. L'orateur fit, à la cicéronienne, un discours large, puissant, riche en preuves, abondant en développements, rempli de mouvements passionnés, divisé en trois parties neuves, distinctes et fécondes. "Premièrement, Scott n'est pas mort. Pour rendre plus odieuse la prétendue cruauté de l'accusé, on a fait mourir ce *pauvre Scott* dans des tortures indicibles, puis on l'a ressuscité, puis on l'a fait mourir de nouveau; mais, d'après les témoignages même de la poursuite, la dernière fois qu'il a été vu, plusieurs jours après l'exécution, il vivait encore. Deuxièmement, si Scott est mort, ce n'est pas Lépine qui lui a donné le coup fatal, car il n'entre pas

dans son caractère d'avoir recours à des moyens extrêmes, il avait exprimé des opinions opposées à la condamnation de Scott, et de plus je prouve un alibi. Troisièmement, si Scott est mort et si c'est Lépine qui l'a tué, personne dans ce pays ne peut lui en demander raison ; car le premier représentant de notre gracieuse souveraine et dame la reine Victoria, a traité avec lui la main dans la main ; et quand on concède à un homme des terres, des droits et toutes sortes de privilèges, implicitement par le fait même on lui accorde l'amnistie et la vie." Deux heures et demie durant, pour toutes les personnes présentes, ce fut un véritable charme de fascination, il régnait dans la salle un silence vraiment religieux, tous les yeux et toutes les oreilles étaient tendus vers les attraits et les séductions de cette nouvelle sirène. D'abord l'orateur commença à parler lent et bas, mais peu à peu sa parole s'anima, sa voix prit de l'ampleur, par intervalles elle résonnait comme un timbre. Ses gestes étaient vastes et nobles, sa taille se redressait, il apparaissait grand. Sa figure s'anima, sa tête devenait fière et hautaine et ses longs cheveux remués comme par un souffle secret s'agitaient sur ses épaules. Sa robe, aux replis flottants, miroitant sous les reflets d'une pâle clarté, rejetés en arrière, laissaient à découvert sa poitrine rebondie, et lui donnait les airs d'un buste antique : seul, debout, au milieu du parterre, il dominait comme un géant. " Je n'ai pas compris un seul mot, disait un anglais en sortant de la salle, mais c'est évident, cet homme a raison."

Le lendemain avant-midi, M. Chapleau prononça un second discours en anglais. Il n'aurait pu le faire d'après la règle ordinaire du barreau ; mais il avait à poser deux questions de loi, et le juge ne comprenait pas le français. " Vu les circonstances dans lesquelles se trouve la cour, dit M. Wood, nous allouons à M. Chapleau, pour s'exprimer en anglais, une demi-heure." Il parla trois heures, et si bien que personne, ni avocat, ni juge, n'osa l'interrompre. Il sut habilement raccrocher à ses deux questions tout son discours de la nuit précédente ; seulement il mit dans ses pa-

roles encore plus de conviction, de vie, de chaleur et d'entrain ; il sentait qu'il y avait, dans l'esprit de l'auditoire anglais qui l'écoutait, un obstacle qui n'existait pas la veille, et l'idée de la résistance soulevait son talent, doublait ses moyens, et lui fournissait des ressources toujours nouvelles. Surtout il fut heureux en touchant la corde du pathétique et des larmes. Quand il fit le tableau de l'honnête homme suspendu honteusement à un gibet d'ignominie, de la veuve inconsolable deshonorée pour le reste de ses jours, de ces pauvres orphelins qui portent au front une tache qu'ils n'ont pas méritée, les sanglots éclatèrent de toutes parts. Les galeries commencèrent à pleurer ; la femme du juge qui était dans une chambre voisine, à proximité du banc, se mit à pleurer ; un petit garçon qu'elle avait avec elle, âgé de cinq ans, voyant couler les larmes de sa mère, se jeta à son cou en pleurant ; le juge, déjà ému sans doute, au spectacle des pleurs de sa femme et de son enfant, pleura à son tour ; les avocats pleuraient, les jurés pleuraient, tout le monde pleurait. Et au milieu des gémissements, dominant le bruit confus des sanglots étouffés, on entendait la voix de l'orateur, lente, grave, entrecoupée, laissant tomber une à une des paroles qui allaient droit au cœur et qui augmentaient de plus en plus l'émotion générale.

Ce fut un beau procès. Certainement, si Winnipeg n'eut pas été alors un petit village perdu dans l'immensité de l'Ouest, si l'accès en eût été plus facile aux grandes publications quotidiennes, si dans certaines sphères les préjugés n'eussent pas formé autour de l'orateur comme un cercle de fer pour étouffer la voix du talent et de l'éloquence, en un mot, si cette cause de Lépine eut été plaidée dans un grand centre de population comme Montréal ou Québec, elle serait restée au nombre des plus célèbres dont s'honore le barreau canadien.

JOANNES.

## Une fleur du Cloître.

Un certain jour, qui n'est pas très loin dans le passé, ma nef voyageuse abordait à une jolie petite ville, située sur les bords d'une rivière charmante, aux points de vue pittoresques, ombragée par de grands ormes majestueux. Là se trouve une résidence épiscopale dont l'évêque bienveillant, avec une bonté et une charité que nous ne saurions trop reconnaître, a témoigné à notre malheur des sympathies, non seulement vives et profondes, mais substantielles et efficaces. Là s'élève, entouré de parterres, de forêts naturelles et de ravins ombreux, un collège de renom, qui a fourni à la religion et à la patrie toute une armée de prêtres illustres et de citoyens utiles. Là encore on voit un hôpital aux salles vastes et bien remplies, un couvent superbe qui distribue à des centaines de jeunes filles une éducation choisie, une maison religieuse unique dans le pays, d'où les Fils de saint Dominique exercent au loin leur zèle et font entendre leur parole puissante, enfin un monastère pieux où un chœur nombreux de vierges, dans la retraite et la contemplation, prient pour ceux qui ne prient pas, se mortifient pour ceux qui ne font pas pénitence, ayant consacré leur vie à honorer d'une manière spéciale le Sang Précieux de Jésus.

Qu'il fait bon, loin du bruit, des tracas et des aridités du monde, de pénétrer dans ces oasis frais et tranquilles, pour reposer, pour rafraîchir son esprit au spectacle du calme et du bonheur qui y règnent ! Dans ces salles où vous n'entendez que le silence, dans ces corridors où vous n'apercevez que l'éclat de la propreté et de la pauvreté religieuse, vous êtes comme plongé dans une atmosphère de piété, vous respirez la paix, l'odeur de la vertu vous embaûme. Au parloir, à travers le sérieux et l'utile des conversations, il brille et s'épanouit une douce gaieté qui prouve, une fois de plus, que la prière et la mortification ne sont pas les ennemis de la joie véritable. A la chapelle, pendant que le saint sacrifice déroule ses mystères de grandeur et d'amour, vous entendez du fond et des secrets du

cloître le chant suave et voilé des cantiques, comme les échos lointains d'un monde supérieur : c'est le ciel sur la terre. *O beata solitudo, sola beatitudo!*

Or dans cette solitude dont je parle, il vit un poète, un vrai poète, qui chante sous le regard de Dieu, à l'ombre de la croix, sans s'inquiéter si le monde écoute ses chants, comme le rossignol qui module ses harmonies dans le silence des nuits, dans la retraite des lieux déserts. Et qu'y a-t-il d'étonnant ? la prière et la poésie sont sœurs. La poésie est fille du ciel, et ses premiers élans s'élevèrent en l'honneur de la Divinité. Les prophètes étaient des poètes, et David composait, pour les grandes prières publiques, ses psaumes débordant d'imagination et d'enthousiasme. Les saints Pères, Saint-Grégoire de Nazianze entr'autres, n'ont pas dédaigné de sacrifier aux muses. Le maître des philosophes, St-Thomas, nous a laissé, en des strophes sublimes, le *Pange Linguâ*, le *Sacris solemnibus*, le *Verbum supernum*, etc. Enfin la séraphique Thérèse de Jésus, la fondatrice de tant de monastères sévères, n'a pas cru voler des heures à la contemplation, en écrivant ses cantiques et ses poésies sacrées. Marchant sur les traces de guides aussi autorisés, le poète du Précieux Sang a chanté, selon les circonstances, ses prières, son amour, ses regrets, ses joies, ses peines et ses espérances ; et la collection de ses chants, s'ils étaient imprimés, formeraient plus d'un volume.

Par la haute faveur d'un ami qui n'est pas étranger au "Précieux-Sang," il m'a été donné de pénétrer dans les richesses de ce carnet poétique : j'ai passé à écouter la lecture de ces belles et grandes pensées, plusieurs heures d'une soirée tout à fait agréable. Je ne pouvais me lasser d'admirer dans ces compositions diverses la hauteur de l'idée, la pureté de l'inspiration, l'ampleur du développement, la simplicité de l'expression, l'aisance du vers, la magnificence du coloris, le souffle de l'enthousiasme qui se soutient, et surtout, ce qui fait le mérite du poète, la création de tableaux lumineux et de situations vraiment neuves et originales.

En quittant ce parterre aux fleurs si variées, j'en ai cueilli quelques-unes, et je les passe volontiers aux lec-

teurs des *Annales*. La jardinière qui les a cultivées n'en sait rien. Si en cela je commets une indiscretion, je dois l'avouer, ma faute ne m'inquiète guère ; car, je le sais, l'offensée ne pourra s'en venger qu'en priant pour le coupable.

J. B.

## Souvenir d'une Communion.

(*Cantique.*)

J'ai vu l'Agneau victime au sanctuaire,  
Me rappeler le jour de sa douleur ;  
J'ai vu l'autel devenir un calvaire  
Et se rougir du sang de mon Sauveur.  
Bientôt s'ouvrit l'auguste tabernacle  
Et j'entendis un amoureux appel,  
J'étais conviée au festin du Cénacle. . . .  
Mon Dieu, mon Dieu, n'était-ce pas le ciel ?

J'ai vu le Dieu que l'ange au ciel contemple  
Dans son amour descendre jusqu'à moi ;  
Alors mon cœur a brillé comme un temple  
Illuminé des clartés de la foi.  
Et j'ai senti ma fragile existence  
Se pénétrer d'un principe immortel ;  
J'ai savouré la divine substance. . . .  
Mon Dieu, mon Dieu, n'était-ce pas le ciel ?

J'ai vu s'offrir à la soif qui me presse  
Le sang du Christ, mon trésor ici-bas,  
Et j'ai goûté cette ineffable ivresse  
Qu'au monde vain Dieu ne révèle pas.  
Après de moi se prosternaient les anges  
En m'apprenant à chanter l'Éternel ;  
Je répétais leur hymne de louanges. . . .  
Mon Dieu, mon Dieu, n'était-ce pas le ciel ?

J'ai vu le Verbe aux paroles de vie  
Silencieux dans son doux Sacrement,  
L'Astre divin sans rayon dans l'Hostie,  
Le Créateur ressembler au néant !  
Mon âme émue adorait sa présence  
En lui jurant un amour éternel,  
Et je disais dans ma reconnaissance. . . .  
Mon Dieu, mon Dieu, n'est-ce pas là le ciel ?



J'ai vu l'Epoux me dévoiler la flamme  
 Dont nuit et jour son cœur est consumé,  
 Il me disait : " j'avais soif de ton âme,  
 Si j'ai souffert, ah ! c'est pour être aimé !"  
 Et je sentais ma brûlante poitrine  
 Se dilater sous un souffle immortel ;  
 Il était là.... c'était sa voix divine....  
 Mon Dieu, mon Dieu, j'ai possédé le ciel !

---

### Le mal du jour de l'an.

*Messieurs,*

Le voyageur qui s'en va par le monde cherchant les merveilles de la nature et des arts, l'exilé que le malheur chasse vers des pays lointains, emporte dans son âme le souvenir de la patrie, et cette douce image le suit partout sur la terre étrangère. Souvent, quand tout semble lui sourire, son front se voile d'un nuage de tristesse et ses yeux se remplissent de larmes au souvenir de la patrie absente. Bien des jours se lèvent sombres pour lui, car un mal secret le consume : le mal du pays.

De même pour nous, messieurs, exilés de la maison paternelle, il est des jours de tristesse et d'ennui ; car rien ne peut faire oublier les joies de la famille, ni les charmes de l'étude, ni les jeux bruyants du collège, ni cette amitié douce qui règne entre confrères et unit les élèves à leurs maîtres.

Souvent, par la pensée, l'écolier franchit les murs qui le captivent, et s'envole vers le toit qui abrita son enfance, doux séjour, où il ne revoit que des objets chéris, où tout lui rappelle le bonheur. Il y a surtout certaines époques où les souvenirs de la famille se présentent dans notre âme plus nombreux et plus doux, et nous rendent plus cruels les ennuis de l'absence. Ainsi, quand arrive la fin de décembre et que déjà on entrevoit l'aurore d'une année nouvelle, l'écolier devient soucieux et rêveur, tant ce mot magique : le jour de l'an ! le jour de l'an ! éveille de pensées en son âme. Ah ! ce jour-là, comme tout est riant, tout est rose au

sein de la famille ! A l'heure du réveil, c'est la bénédiction paternelle qui tire des larmes de joie et des yeux du père et des yeux de l'enfant, puis viennent les tendres baisers de la mère, les caresses des frères et des sœurs, puis ces choses si douces, si bonnes, qu'on les appelle *bonbons*, et les souhaits dorés et les visites des amis au visage riant, c'est à n'en plus finir ; tout le jour est rempli de délices. Oui, tous ces souvenirs, l'écolier les repasse dans sa mémoire et se dit avec tristesse : " Je ne serai pas là. " Ah ! s'il avait les ailes de l'hirondelle, il irait vite reprendre sa place, son doux nid au foyer paternel ; mais il est loin, bien loin, et un mur le captive, cette pensée l'accable. Vous voyez alors son front se couvrir d'un nuage, ses livres lui deviennent lourds, sa plume lui pèse aux doigts, les jeux n'ont plus rien qui le charme et vous ne voyez plus sur ses lèvres qu'un sourire forcé. Oh ! n'en doutez pas, un mal secret le dévore ; il a, comme nous l'appelons dans notre langage d'écolier, il a *le mal du jour de l'an*.

Faut-il gourmander cet enfant de sa conduite étrange ? Faut-il le rappeler violemment au devoir et lui enlever jusqu'au plaisir de regretter les douceurs du foyer domestique ? Pour moi, je n'en ai pas la force, car ce pauvre enfant m'inspire plus de pitié que de colère. Laissez-le dévorer son ennui en silence, et ne lui ordonnez pas d'être joyeux quand tout le porte à la tristesse. Oh ! si vous voulez qu'il ait alors le sourire sur les lèvres, rendez-le à sa famille, ou bien brisez tous les liens qui l'attachent au toit qui l'a vu naître ; arrachez de son âme le souvenir d'un père, d'une mère, d'un frère, d'une sœur chérie ; arrachez toutes les douces affections que la Providence a mises dans le cœur de l'homme, et qui font les charmes de la vie.

Tel que je l'ai décrit jusqu'ici, le *mal du jour de l'an* est un sentiment naturel et honnête ; il n'a rien de condamnable, car il prend sa source dans les affections les plus pures du cœur humain. Mais il se trouve dans les collèges une autre maladie, moins noble et plutôt physique que morale, que l'on appelle aussi *mal du jour de l'an*.

Chez les écoliers atteints de cette fièvre, les moindres maux deviennent des maladies presque mortelles : ce sont des douleurs de tête, d'estomac, des éourdissements, des faiblesses, et que sais-je? ... Ou bien on est fatigué de l'étude, la santé succombe sous l'effort du travail ; on éprouve donc un besoin, mais un besoin extrême de repos ; le collège n'est plus tenable ; pour rétablir sa santé délabrée, il faut des petits soins qu'on ne trouve qu'à la famille. Voilà le mal du jour de l'an arrivé à son paroxysme ; l'humanité souffrante compte un malheureux de plus, mais tout n'est pas fait.

Se persuader qu'on est malade quand on veut revoir le clocher de son village et le toit si chéri, c'est chose assez facile ; mais pour franchir les murs du collège, il faut un passe-port de monsieur le Directeur, et monsieur le Directeur ne donne les passe-ports que d'après l'avis du médecin qui doit constater l'état du patient. La visite du médecin est donc le point capital. Aussi, s'y prépare-t-on quelques jours d'avance, on avise le moyen à prendre pour assurer le succès : peu de nourriture, peu d'exercice ; on s'étudie à avoir un teint pâle, une figure allongée ; puis les batteries dressées, on attend le médecin de pied ferme. Celui-ci arrive, examine la couleur de la langue, compte les pulsations du pouls et fait toutes les cérémonies d'usage que notre écolier trouve alors fort déplacées. Cependant il se contient, joue son rôle le mieux qu'il peut, et s'applaudit déjà du succès, car le médecin ne sait que penser, du moins il ne dit rien. Quant à lui, il parle le plus qu'il peut, de ses insomnies, de ses douleurs de tête, d'estomac, de ses maux ici, là, par tout le corps ; à l'en croire c'est le plus malheureux des hommes. Enfin le médecin prononce gravement la sentence et annonce au patient qu'au moyen d'une petite poudre tout le système sera rétabli. Puis monsieur le Directeur vient avertir le malade que, sans trop d'imprudence, il peut aller en classe, à l'étude, en un mot, qu'il peut suivre le reste de la communauté. Quel désappointement ! Déjà une lettre annonçant à sa famille qu'il avait obtenu un congé, était prête à partir ; déjà il avait annoncé à ses condi-

ciples son prochain départ. Ceux-ci ne manqueront pas sans doute de le féliciter de son prompt retour et du rétablissement subit de sa santé. Les écoliers sont si malins!!! Voilà, MM. quel est le dénouement ordinaire de ces maladies du *jour de l'an*.

Cependant malgré la prudence du médecin, il arrive chaque année que quelques-uns de ces malades pleins de santé, réussissent dans leur entreprise délicate. D'abord, ils savent mieux jouer leur rôle, puis ils mêlent quelques petits tours avec une adresse, un sang-froid tel que tous s'y laisseraient prendre. Je n'en citerai qu'un exemple.

Il y avait à l'infirmerie un de ces élèves gros et gras dont la figure annonce une santé peu commune. Aussi n'avait-il aucun mal, hormis celui *du jour de l'an*; mais à l'en croire la maladie, avec son triste cortège, avait établi son empire par tout son être. Il tâchait donc de persuader au médecin qu'il était malade; celui-ci n'était guère de son avis. Déjà notre héros perdait tout espoir, lorsque soudain une pensée le frappe; il se promet d'en profiter. "Eh bien! comment êtes-vous depuis hier?" lui demande le médecin. "Ah! monsieur," répond notre élève, "j'ai passé une nuit affreuse, j'ai éprouvé des douleurs à la tête, dans l'estomac, tellement que ce matin quand je suis descendu du dortoir, je ne voyais pas clair." En effet le gaz n'était pas allumé. Le piège était bien tendu, aussi le médecin fut pris; qui ne l'aurait pas été?

Vous connaissez maintenant, MM., la nature et les effets de cette maladie du *jour de l'an*. Je ne sais pas si elle est nouvelle, ou si elle a toujours existé dans les collèges, mais ce que je sais bien, c'est que l'espèce humaine serait trop heureuse, s'il n'y avait pas d'autre maladie dans le monde. Inutile de vous dire que ces pauvres malades dont j'ai plaint le sort sont parfaitement guéris dès qu'ils ont touché le seuil du toit paternel. Et en effet quel mal, si grave et si invétéré qu'on le suppose, pourrait tenir contre les douceurs de la famille et les soins empressés d'une mère!

## L'honorable Théodore Robitaille

*Lieutenant Gouverneur de la province de Québec.*

L'hon. M. Robitaille est issu d'une des plus anciennes familles canadiennes-françaises du pays. L'un de ses grands oncles, messire Robitaille, était aumônier dans la milice active du Bas-Canada pendant la guerre de 1812, à laquelle tous les membres de la famille prirent une part active. Un autre de ses grands oncles, le révérend M. Louis Brodeur, après sept années de mission dans le Nouveau-Brunswick, fut nommé curé de St-Roch des Aulnets où il mourut, léguant toute sa fortune au collège de Sainte-Anne, dont il était l'un des fondateurs. Jean Robitaille, écrivain, qui a été membre de la législature du Canada pendant vingt ans, à partir de 1809 à 1829, était aussi l'un des grands oncles du lieutenant gouverneur.

L'honorable Théodore Robitaille est né à Varennes, P. Q., le 29 janvier 1834, et est par conséquent âgé de 48 ans. Il est le fils de feu Adolphe Robitaille, écrivain, N. P., de son vivant de Varennes. Il reçut son éducation à l'école modèle de Varennes, aux États-Unis, au Séminaire de Sainte-Thérèse, à l'Université Laval et à l'Université du Collège McGill à Montréal, où il obtint ses diplômes de M. D. au mois de novembre 1858.

En novembre 1857, il épousa Mlle Marie-Joséphine-Charlotte-Emma, fille de P. A. Quesnel, membre du conseil Législatif du Canada. Lors des élections générales de 1861, il fut élu député à l'assemblée législative pour le comté de Bonaventure, et il a représenté ce comté depuis cette époque jusqu'à la confédération des provinces. Il fut élu à la chambre des communes en 1867 pour le même comté, qu'il a continué à représenter jusqu'au moment où il dut quitter la chambre des communes du Canada pour se rendre à Spencer Wood.

Pendant les trois années qui ont précédé l'abolition du double mandat, il était aussi député local du comté de Bonaventure.

En 1873, il fut appelé à faire partie du ministère Macdonald ; il fut assermenté comme receveur général et membre du conseil privé du Canada, le 30 janvier 1873. Il a continué à faire partie du ministère Macdonald jusqu'au moment où sir John Macdonald remit son portefeuille.

La gazette officielle, en date d'Ottawa, le 26 juillet 1879, contenait ce qui suit :

Ottawa, 26 juillet.

*Département du secrétaire d'Etat du Canada.*

Il a plu à Son Excellence le gouverneur général de faire la nomination suivante, savoir :

Ottawa, 26 juillet 1879.

L'honorable Théodore Robitaille, de la cité de Québec, membre du conseil privé de la reine pour le Canada, lieutenant gouverneur de la province de Québec, *vice* l'honorable Luc Letellier de St-Just.

Cette nouvelle ne causa aucune surprise, depuis longtemps déjà on mentionnait le nom du lieutenant gouverneur actuel comme devant être celui du successeur de feu M. Letellier de St-Just. Il n'entre pas dans nos idées de faire ici la moindre allusion à des événements qui ont donné lieu à bien des luttes acrimonieuses dont le souvenir ne vivra que trop longtemps peut-être : *De mortuis nil nisi bonum dicere.*

La nomination de l'honorable M. Robitaille au poste de lieutenant-gouverneur de la province de Québec, fut généralement bien accueillie par les hommes politiques des deux partis.

Il acceptait la responsabilité d'une tâche difficile, mais sa modération et son esprit de justice lui firent surmonter bien des obstacles et lui firent aplanir bien des difficultés, dont lui seul, sans doute, a le secret. Aussi, lui devons-nous cette justice de dire que jusqu'à présent il a agi avec l'impartialité nécessaire à ceux qui sont les dépositaires d'une partie de l'autorité de notre gracieuse souveraine.

Au physique, M. Robitaille est un fort bel homme, aux manières agréables et bienveillantes. Il est essentiellement un homme du monde. Aux qualités recon-

nues chez les gens bien élevés, il ajoute celle d'être un causeur agréable.

Il remplit dignement les hautes fonctions de sa charge, et les Canadiens-Français ont raison d'être fiers de trouver, en la personne du lieutenant gouverneur de Québec, un compatriote aussi distingué et aussi digne de la position qu'il occupe.—(*L'Album des Familles.*)

### Lettres de sympathie.

(Suite.)

Collège de Ste-Anne, 8 octobre 1881.

*Monsieur le Supérieur,*

Permettez-moi de venir vous troubler un instant pour vous exprimer combien nous sommes sensibles à Ste-Anne, au malheur qui vient de frapper votre institution. Mais Dieu visite ceux qu'il aime, et il vient d'imprimer à votre maison le cachet de ses œuvres.

Votre beau collège se relèvera donc de ses cendres, vous devez en avoir l'espérance certaine, et soyez persuadé que nous faisons des vœux pour que tout aille au gré de vos désirs pour la reconstruction de votre *Alma Mater*.

Croyez-moi,

Monsieur le Supérieur,

Votre très humble et dévoué serviteur,

CHS. TRUELLE, Ptre.

Montréal, 8 octobre 1881.

*Monsieur le Supérieur,*

Veillez me pardonner si je viens à la onzième heure, vous prier d'accepter mes compliments de condoléance.

L'épouvantable catastrophe qui a réduit en cendres le Séminaire de Ste-Thérèse, a consterné les nombreux amis de votre maison. Pour ma part, je ne saurais vous exprimer combien j'ai été péniblement affecté en apprenant cette triste nouvelle.

Vous avez résolu de continuer vos classes au plus tôt; cette décision, monsieur le Supérieur, est une nouvelle preuve de votre énergie, de votre sage direction et du dévouement qui anime vos collaborateurs. En effet, si vous attendiez pour rouvrir vos classes que le nouvel édifice fut prêt, vous auriez moins à souffrir. Mais vos belles traditions pour les études, la discipline, l'émulation, etc., tout serait perdu, puisque vous auriez à recommencer avec

des élèves qui auraient subi l'influence d'autres méthodes tant pour les études que pour la discipline. Si la partie matérielle de votre belle institution est disparue dans les flammes, votre dévouement va vous conserver au moins la partie intellectuelle.

Je vous réitère, monsieur le Supérieur, mes compliments de condoléance que je vous prie de faire agréer à vos dévoués collaborateurs.

Recevez, monsieur le Supérieur, mes salutations respectueuses et veuillez me croire votre tout dévoué serviteur,

U. E. ARCHAMBAULT,

Principal de l'École Polytechnique de Montréal.

Lachine, 8 octobre 1881.

*Monsieur le Supérieur,*

Vous me permettrez d'ouvrir ma faible voix à celle de milliers d'amis qui, ici au Canada et à l'étranger, déplorent le triste accident qui est arrivé à la maison dont vous êtes le Supérieur. Je dis accident, mais je devrais dire la calamité, la perte nationale et religieuse arrivée mercredi dernier par l'incendie du Séminaire de Ste-Thérèse. Oh ! oui, c'est une perte et un malheur tout à fait irréparable, on serait tenté de dire si on n'avait foi dans la Providence et dans la bonne volonté et l'énergie de ceux qui sont à la tête de cette maison. Il y a eu des sacrifices énormes de faits pour fonder et pour faire parvenir votre Séminaire à la haute position où il est arrivé. Ces sacrifices ne peuvent être perdus. Votre Séminaire se relèvera de ses ruines et avant longtemps, il continuera à faire le bien comme il l'a déjà fait jusqu'à aujourd'hui. Si on juge d'un arbre par les fruits, on juge d'une maison d'éducation par les hommes qui en sortent et qui la dirigent. Et tout le monde est à la portée de voir quels sont les hommes importants, et dans l'état ecclésiastique et dans la société civile, qu'a produits le Séminaire de Ste-Thérèse, et on peut dire surtout les hommes à bons principes. Votre Séminaire ne peut donc pas et ne doit pas disparaître.

Recevez donc, monsieur le Supérieur, l'expression de mes profondes et sincères sympathies à l'occasion de cet accident qui a dû vous être si sensible puisque vous étiez si dévoué à cette importante maison. Soyez certain que parmi tous les prêtres, même parmi ceux qui ne sont pas élèves de cette maison, vous trouverez des amis qui feront tout leur possible pour vous aider pécuniairement pour reconstruire votre collège dont le pays ne peut se passer. Comptez-moi parmi ces amis dévoués et veuillez recevoir ce chèque de \$50.00, que je désire pouvoir vous renouveler plus tard si mes moyens me le permettent. Courage donc, monsieur le Supérieur, et laissez-moi vous conseiller de vous mettre à l'œuvre tout de suite et ne tarder pas à former des comités



actifs, qui ne se contenteront pas de recevoir mais qui iront demander à vos nombreux amis. Personne ne leur refusera ; mais qu'ils commencent de suite. Tandis que les ruines sont encore fumantes, les cœurs seront plus sympathiques et les bourses s'ouvriront plus facilement.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur le Supérieur,  
Votre humble et dévoué ami et confrère,

N. PICHÉ, Ptre.

Ottawa, 8 octobre 1881.

*Monsieur le Supérieur,*

Je me joins au nombre des personnes qui vous ont donné la plus grande marque d'intérêt à l'occasion de la terrible catastrophe qui vient d'anéantir votre bel établissement. Je ne doute pas que chacun se fera un devoir de répondre à votre appel et de reconnaître ainsi les services que vous avez rendus à la jeunesse du pays.

Veillez agréer, monsieur le Supérieur, l'assurance de mon dévouement respectueux,

L. SMITH.

Montréal, 10 octobre 1881.

*Vénéralble Monsieur,*

La catastrophe déplorable qui vient de fondre sur l'institution dont vous êtes le Supérieur, a mis naturellement en émoi toute la population française de cette province. En effet, comment pouvait-il se faire que l'on ne fut pas attristé à la vue d'un tel désastre ? Comment pouvait-il se faire que l'on ne fut pas attristé en voyant détruire dans l'espace de quelques instants, une de nos plus belles institutions nationales ? Aussi dans sa séance du sept courant, le " Club National " de cette ville vit-il qu'il était de son devoir d'exprimer, par des résolutions que vous trouverez ci-inclus, la douleur que lui a causée cette conflagration. Veuillez, monsieur le Supérieur, recevoir les sympathies de notre institution, sympathies que vos mérites personnels avaient déjà conquises chez nous.

J'ai l'honneur d'être,

Vénéralble Monsieur,

Votre bien dévoué serviteur,

LOUIS P. BRODEUR,  
Secrétaire.

Proposé par Jos. Duhamel, C. R., appuyé par M. A. E. Poirier, et résolu : Que le " Club National, " étant en même temps qu'une organisation politique, un corps littéraire favorable à la

diffusion de l'instruction parmi le peuple, a appris avec une profonde douleur l'incendie du collège de Ste-Thérèse, qui a fourni tant d'hommes éminents au pays, et qu'il fait des vœux ardents pour la résurrection prochaine de cette vénérable et bienfaisante institution.

Proposé par M. Philéas Lanctôt, appuyé par M. Daniel Bergevin et résolu : Que copie de cette résolution soit adressée à monsieur le Supérieur du collège de Ste-Thérèse avec l'expression et la vive sympathie que le " Club National " éprouve pour ceux qui ont été plus particulièrement victimes de cette calamité nationale.

— — —  
Collège de St-Boniface, 11 octobre 1881.

*Monsieur le Supérieur,*

La *Minerve* de ce matin vient confirmer la trop pénible nouvelle que nous transmettait par le service du fil télégraphique, dimanche matin, l'un de nos journaux de Winnipeg. Cette épreuve, monsieur le Supérieur, m'a frappé au cœur ; comme je n'en doute pas, elle a profondément attristé tous les enfants de l'*Alma Mater*. Je me rappelle si bien les désastres de 1875 et les longues heures que nous passions au soir et au lendemain du terrible incendie, à considérer des ruines fumantes, qu'il me semble encore, en ce moment, être avec les amis du Séminaire pour pleurer sur les cendres de la Maison Bénie à laquelle je dois mon éducation et la position que j'occupe aujourd'hui. Aussi qu'il me soit permis de vous offrir mes plus vives sympathies. Je vous l'avouerai sans détour, j'ai eu peine à retenir mes larmes en lisant le détail de cette terrible catastrophe. Mais c'est Dieu qui donne comme c'est lui qui ôte. Il vous a ôté un établissement qui faisait la gloire non-seulement de Ste-Thérèse, mais du pays tout entier, il vous a ôté notre cher collègue, mais il a laissé le courage dans vos cœurs, et avec lui la douce espérance de voir le Séminaire surgir de ses ruines plus beau et plus glorieux que jamais. Oui, notre *Alma Mater* ressuscitera bientôt de ses cendres, elle a fait trop de bien pour que le Dieu de toute bonté la laisse mourir ensevelie sous des décombres qui rappellent tant de généreux efforts et de nobles dévouements. C'est le moment où vous allez pouvoir constater combien la piété filiale est vivace dans le cœur de tous les enfants de Ste-Thérèse. J'en ai l'assurance, les plus jeunes comme les plus âgés, les pauvres comme les riches, tous sauront offrir leur obole et prouver leur affection autrement que par des paroles. J'ai vu par la *Minerve* qu'une liste de souscriptions était déjà ouverte ; je suis des moins fortunés, vous le savez, aussi j'espère que vous agréerez mon offrande si minime qu'elle puisse être. Je m'engage à payer cent piastres en cinq ou dix versements, selon que je le pourrai, le premier versement devant être payé au premier janvier prochain.

Je n'ai qu'un regret, celui de ne pouvoir offrir davantage. La reconnaissance me demande plus, mais je sens que je dois laisser à d'autres la consolation d'être plus généreux. Que Dieu vous soit en aide, monsieur le Supérieur, et que sa Providence paternelle fasse descendre du ciel les secours qui nous donneront un autre collège de Ste-Thérèse où vous puissiez, avec vos dévoués collaborateurs, continuer et développer de plus en plus la belle et grande œuvre commencée si heureusement en mil huit cent vingt-six. Veuillez présenter mes respects à tous les messieurs de la corporation et leur faire part de mes vives sympathies, en demeurant vous-même, monsieur le Supérieur, assuré de la sincérité des sentiments exprimés dans la présente.

A. A. CHERRIER, Ptre,  
Directeur du collège de St-Bouiface.

### Petite correspondance.

#### *Une voix du noviciat.*

RÉVD J. B. PROULX, PTRE.

*Vénééré Professeur,*

*Pax Christi.* J'ai éprouvé une joie bien vive en apprenant qu'un immense concert de sympathie s'est fait entendre de tous côtés, à la nouvelle des malheurs qui ont fondu sur notre *Alma Mater*. Seule, une telle nouvelle pouvait adoucir mes regrets. Vraiment, je ne sais lequel je dois le plus admirer, ou de ce généreux enthousiasme des anciens élèves, ou de l'énergique courage dont les MM. du Séminaire ont fait preuve en cette circonstance critique. Qu'un général rassemble les débris d'une armée dispersée, après une bataille, voilà une conduite qui mérite d'être félicitée ; mais que les supérieurs d'une institution rassemblent une communauté dispersée après de telles épreuves, voilà qui est plus admirable encore.

Maintenant, qui pourrait douter qu'avant longtemps le Séminaire de Ste-Thérèse renaîtra de ses ruines et continuera son œuvre glorieuse ? Puisse-t-il se relever bientôt, plus majestueux que jamais ! Et puissent les démarches que vous, en particulier, faites sur ce sujet, être couronnées des plus brillants succès. Voilà mes souhaits du nouvel an, et croyez que je ne vous oublierai jamais devant le Seigneur.

S'il m'eût été possible, j'aurais été heureux de me rendre à la demande de M. Pilon, et d'unir ma voix à celle des anciens élèves pour déplorer des malheurs qui nous *étaient communs*. Bien des fois, mon humble muse a été visiter les ruines de cette institution qui fut son berceau, et qui m'a comblé de tant de bienfaits,

Et planant sur le mur à demi renversé  
De cette " Bienfaisante Mère, "  
Comme pour évoquer un reflet du passé  
Elle interrogeait la poussière.

Et dans l'ombre des nuits et dans les feux du jour,  
Jusqu'au soir, et depuis l'aurore,  
Elle était là, pleurant son maternel séjour....  
Bien souvent elle y vole encore.

Que vous dirai-je de ma vocation ? Je suis toujours embarrassé, comme autrefois, quand je veux vous en parler. Je ne puis exprimer tout ce que je vous dois. Si vous ne m'aviez aidé de vos sages conseils, je n'aurais probablement pas eu le courage de m'avancer dans une carrière qui, lorsqu'elle n'était qu'en perspective, m'apparaissait plus sombre et plus lugubre que la mort même. Comme le tableau a changé en approchant !! Que mon exemple rassure ceux qui auraient quelque crainte. Chose bien certaine, quand on s'approche de Dieu, on ne s'expose jamais aux regrets, même en cette vie. Avec mes souhaits de bonheur et de longue vie dans le Seigneur, je vous présente l'expression de ma plus profonde reconnaissance : le bien vers lequel vous m'avez dirigé est, à mes yeux, plus précieux que tous les royaumes de ce monde ; car, *præterit figura hujus mundi*, et j'ai une ferme confiance que ma vocation me conduira aux biens éternels.....

T. L.

Sault-au-Récollet, 12 janvier 1882.

---

### Collegiana.

—Le 1<sup>er</sup> janvier, jour de l'an bien triste, cette année, pour ceux qui n'ont pu se rendre auprès de leurs parents goûter les joies du foyer de la famille.

—Le 2 janvier... Les traditions sont brisées ; point de séance ; point de *tempête*.

—Le 7 était le jour fixé pour le retour des élèves, c'était la fin des petites vacances. 130 seront arrivés ce soir, disait quelqu'un.— Non, reprenait un autre, ils ont promis, personne ne manquera à l'appel. En effet, fidèles à leur promesse, presque tous, le soir, étaient rentrés au foyer. Il n'y eut que quatre ou cinq retardataires qui, heureusement, avaient de très plausibles raisons.

—Mardi, le 17, par une belle après-dînée, l'air étant sec et pur, Monseigneur de Montréal, revenant d'Ottawa

par le train *express* de 9½ heures du matin, descendait à Ste-Thérèse et venait enfin combler notre attente. Un accident arrivé en chemin à la locomotive avait retardé l'arrivée du prélat de quatre longues heures. . . . Nous nous montrâmes pourtant bons enfants, soumis et résignés, surtout dès que Sa Grandeur se fut rendue à nos désirs, en nous promettant de ne repartir que le lendemain au midi, devant passer presque une journée avec nous.

Cette visite est la seconde que Monseigneur nous fait depuis le jour de notre grande épreuve. Nous lui en sommes grandement reconnaissants, et c'est avec plaisir que nous lui voyons constater les progrès de l'œuvre qu'il daignait encourager le soir du 5 octobre.

Toute cette visite de Monseigneur porte le caractère de notre situation : sa messe fut dite à l'église, le lendemain à 7½ heures ; et les élèves chantèrent à l'unisson leurs meilleurs cantiques appris au vieux collège. Vers 9½ heures vint le temps de faire des visites ; ce furent nos bonnes dames de la Congrégation qui eurent les prémices. Comme toujours, gracieuse révérence et gentil compliment. Monseigneur, dans sa réponse, usant de familiarité ou d'autorité, exprima le désir de connaître quelle était la meilleure d'entre les enfants. La voix du peuple fut le moyen d'y arriver. Il fallut parler, il fallut agir : et les secrets de la vertu d'être dévoilés, la modestie d'éprouver une confusion... C'était d'ailleurs un moyen comme un autre de donner des prix de sagesse.

Monseigneur voulut ensuite jeter un coup-d'œil sur nos travaux de démolissement, sur les assises et le chantier de la nouvelle bâtisse. Quel vide en cet endroit depuis que le dernier pan des vieux murs est tombé ! quels monceaux de pierres de toutes sortes, entassées ça et là dans les parterres, au bord des cours, au pied des arbres, partout dans le bocage !

Enfin, c'est le tour des élèves de recevoir la visite de Monseigneur. Il n'y a pas longtemps encore, à Ste-Thérèse, dans les réceptions de l'Evêque diocésain, la grande salle s'ornait de festons, de guirlandes, de dra-

peaux, tous les élèves en *costume*, rangés sur deux lignes, battaient des mains en voyant défiler le prélat et son cortège; une séance était organisée, au moins une adresse était lue; et, d'un regard, le premier pasteur jugeait de cette petite portion chérie de son troupeau. *O tempora!*... Cette fois, les élèves semblaient s'être dérobés à la vue, ils s'étaient tous rendus dans leur classe respective, faisant mine de livrer bataille à leurs auteurs; et Monseigneur dut leur faire une vraie visite à domicile.

Les écoliers eurent tout à gagner au nouveau système de réception, chaque classe put ainsi recevoir une bénédiction spéciale, et l'on pourrait ajouter, se voir décerner, comme au couvent, son prix de sagesse.

Monseigneur, dans cette réception tout improvisée, a non seulement constaté l'état de nos travaux, mais il a pu se convaincre par lui-même, des avantages et des inconvénients de notre nouvelle installation et de notre régime encore plus nouveau. Pour nous, nous serons contents si nous avons, par ce moyen, fait trouver moins longues à Sa Grandeur les quelques heures qu'elle a passées avec nous pour nous encourager dans notre naufrage.

— Le 20, ont été signés les contrats avec les entrepreneurs qui doivent construire le nouveau séminaire. Ce sont, pour la maçonnerie, MM. St-Louis, Frères; pour la charpente et la menuiserie, MM. Lepage et Pepin; pour la toiture, MM. Drapeau et Savignac; pour les enduits, M. Frs Décary; tous sont de Montréal. Selon le style des contrats, les divers ouvrages doivent s'exécuter moyennant une somme de \$37,570.00. Mais cette somme est loin de représenter le coût total de la bâtisse. Il faut y ajouter le coût des fondations (\$1098.00), la valeur des matériaux fournis par le séminaire, le prix des ouvrages qui ne sont pas compris dans les contrats ci-dessus mentionnés, etc. La maison construite, il faudra la pourvoir d'appareils pour le chauffage, l'éclairage, l'eau, etc., de sorte que le coût total du nouveau collège ne s'éloignera pas de \$70,000.00, s'il ne dépasse pas cette somme.

—Le 22, la Société de Discussion a repris ses travaux quelque peu interrompus par les petites vacances. *Les nobles étaient-ils justifiables de laisser le pays après la conquête?* Telle fut la question posée à cette séance. Elle exigeait plus de connaissances que les discutants n'avaient pu en acquérir. Aussi la discussion se ressentit de cette lacune, n'en déplaît à messieurs les orateurs qui y prirent part.

—Le 24, il y avait discussion anglaise, et la nouveauté du genre avait fait salle comble. La question à discuter était celle-ci : *Lequel, Washington ou O'Connell, a rendu plus de services à son pays?* MM. J. Cruse et P. Hafey, comme citoyens de la grande république, ont embrassé la cause de Washington ; MM. Holland et J. O'Hare ont soutenu les droits d'O'Connell. En dépit de MM. J. Grignon et J. Nepveu, qui voulaient tenir la balance égale entre les deux héros, les honneurs de la séance restèrent à Washington.

—Les examens du premier semestre commencent à poindre à l'horizon. Leur date est fixée à la mi-février.

—Enfin la neige a recouvert les plaines et les côtes. Vite ! vite en raquettes ! vite, allons glisser ! et les bandes joyeuses s'en vont gaiement commencer

A descendre et monter mille fois les collines.

Puis le soir, les membres fatigués, mais le cœur content, l'esprit bien frais et bien dispos on se remet courageusement au travail, attendant de nouvelles promenades, de nouvelles glissades pour la semaine suivante.

—Nos lecteurs voudront bien remarquer que nous donnons à la suite du présent numéro un supplément de 16 pages, et nous le continuerons dans les numéros subséquents jusqu'à l'entière publication de l'essai dramatique : *Le mal du jour de l'an*. Ces pages de lecture récompenseront amplement, nous osons l'espérer, pour les quelques pages, un peu sèches, de noms et de chiffres que la reconnaissance nous fait un devoir et un plaisir de publier.

à  
2<sup>o</sup> 7  
à  
3<sup>o</sup> 7

D  
et J.  
T.  
3<sup>o</sup> L  
V.  
Péla

Co  
3<sup>o</sup> T.  
Ve  
Telli  
Ve.  
Cour:

Thé  
Jasmi  
Ver  
Clouti  
Ari  
Roy ;

Thér  
3<sup>o</sup> A. 1  
Lan  
3<sup>o</sup> Al.  
Géog  
Pilon ;

Thér  
Carrière

## Places de Semaine.

## PHILOSOPHIE.

*Métaphysique.* — 1<sup>ers</sup> M. Coupal et L. Cousineau ;  
2<sup>o</sup> T. Nepveu ; 3<sup>e</sup> H. Deslauriers ; 4<sup>o</sup> A. Therrien.

*Mathématiques.* — 1<sup>er</sup> J. Charbonneau ; 2<sup>o</sup> J. Cruse ;  
3<sup>e</sup> T. Nepveu ; 4<sup>o</sup> F. Théoret.

## RHÉTORIQUE.

*Discours français.* — 1<sup>er</sup> A. Beausoleil ; 2<sup>o</sup> E. David  
et J. Valiquet ; 3<sup>e</sup> L. Boissonnault ; 4<sup>o</sup> A. Péladeau.

*Thème latin.* — 1<sup>er</sup> A. Péladeau ; 2<sup>e</sup> L. Valiquet ;  
3<sup>e</sup> L. Boissonnault ; 4<sup>o</sup> E. Gohier.

*Version latine.* — 1<sup>er</sup> J. Valiquet ; 2<sup>e</sup> E. David et A.  
Péladeau ; 3<sup>e</sup> L. Boissonnault.

## SECONDE.

*Composition française.* — 1<sup>er</sup> H. Vachon ; 2<sup>e</sup> C. O'Hare ;  
3<sup>e</sup> T. Arbour ; 4<sup>e</sup> C. Leduc.

*Version latine.* — 1<sup>er</sup> H. Vachon ; 2<sup>e</sup> C. Leduc ; 3<sup>e</sup> E.  
Tellier ; 4<sup>e</sup> C. Laviolette.

*Version grecque.* — 1<sup>er</sup> L. Gervais ; 2<sup>e</sup> J. Blais et E.  
Coursol ; 3<sup>e</sup> C. Leduc ; 4<sup>e</sup> E. Tellier.

## TROISIÈME.

*Thème latin.* — 1<sup>er</sup> A. Fortier ; 2<sup>e</sup> R. Brady ; 3<sup>e</sup> A.  
Jasmin ; 4<sup>e</sup> H. Roy.

*Version grecque.* — 1<sup>er</sup> A. Fortier ; 2<sup>e</sup> H. Roy ; 3<sup>e</sup> F.  
Cloutier.

*Arithmétique.* — 1<sup>er</sup> R. Brady ; 2<sup>e</sup> E. Ostigny ; 3<sup>e</sup> H.  
Roy ; 4<sup>e</sup> J. Dunn.

## QUATRIÈME.

*Thème latin.* — 1<sup>er</sup> H. Legault ; 2<sup>o</sup> A. Bouchard ;  
3<sup>e</sup> A. Debien ; 4<sup>o</sup> G. Langlois.

*Langue grecque.* — 1<sup>er</sup> G. Langlois ; 2<sup>o</sup> H. Legault ;  
3<sup>e</sup> Al. Pilon ; 4<sup>o</sup> P. Hogues.

*Géographie.* — 1<sup>ers</sup> H. Legault et H. Marrien ; 2<sup>o</sup> Al.  
Pilon ; 3<sup>e</sup> F. Latulippe ; 4<sup>e</sup> G. Langlois.

## CINQUIÈME.

*Thème latin.* — 1<sup>er</sup> D. Sigouin ; 2<sup>e</sup> J. Paquet ; 3<sup>e</sup> A.  
Carrières ; 4<sup>e</sup> D. Nepveu.



*Mémoire.* — 1<sup>ers</sup> A. Moncion, C. Poissant et D. Sigouin ; 2<sup>e</sup> E. Gravel.

*Arithmétique.* — 1<sup>er</sup> O. Therrien ; 2<sup>e</sup> L. Desjardins ; 3<sup>e</sup> Z. Gagner ; 4<sup>e</sup> C. Poissant.

SIXIÈME. (1<sup>re</sup> DIVISION).

*Version latine.* — 1<sup>er</sup> A. Valiquet ; 2<sup>e</sup> M. Leguerrier ; 3<sup>e</sup> R. Gravel ; 4<sup>e</sup> J. Therrien.

*Arithmétique.* — 1<sup>er</sup> J. Marleau ; 2<sup>e</sup> J. Prud'homme et Mérezzi ; 3<sup>e</sup> R. Gravel ; 4<sup>e</sup> A. Ranger.

(2<sup>e</sup> DIVISION).

*Thème latin.* — 1<sup>er</sup> J. Brazeau ; 2<sup>e</sup> A. Marchand ; 3<sup>e</sup> B. Benoit ; 4<sup>e</sup> C. Cousineau.

*Mémoire.* — 1<sup>ers</sup> E. Labelle et A. Marchand ; 2<sup>e</sup> J. Brazeau ; 3<sup>e</sup> B. Benoit ; 4<sup>e</sup> J. Ouimet.

---

**Notes de conduite pour le mois de janvier  
1882.**

PARFAITEMENT BIEN :

M. Coupal ; J. Cruse ; M. Boissonnault ; E. Coursol ; C. Leduc ; T. Lécuyer ; C. O'Hare ; G. Alary ; R. Brady ; J. Casey ; A. Lessard ; J. Dunn ; P. McGill ; S. Turcotte ; J. Chaumont ; P. Hogue ; H. Legault ; P. Roch ; A. Desjardins ; C. Poissant ; O. Simard ; B. Benoit ; A. Brulé ; R. Gravel ; A. Laberge ; P. Legault ; A. Marchand ; J. Ouimet ; J. Thérien ; J. Fox ; J. Marleau ; A. Ranger.

TRÈS BIEN :

J. Crépeau ; E. Graton ; T. Hafey ; N. Lalande ; E. David ; E. Gohier ; A. Peladeau ; J. Valiquette ; J. Blais ; J. Jasmin ; A. Martel ; F. Cloutier ; U. Ethier ; A. Schetagne ; A. Aubry ; A. Bouchard ; A. Debien ; O. Graton ; L. Masson ; A. Carrières ; E. Germain ; D. Nepveu ; A. Préfontaine ; J. Erazéau ; L. Bergevin ; W. Deschambeault ; L. Gagnon ; W. Jarry ; A. Juteau ; E. Labelle ; A. Lachance ; M. Leguerrier ; O. Proulx ; C. F. Leclair ; E. Lapierre ; A. Légaré ; D. Boyer.